



COMMISSION DE SUIVI DE SITE

02/04/2024 Saint-Priest

Yann GILBERTON Responsable Sécurité – Environnement
Site SEVESO OXYANE



1 – Présentation du groupe



Directeur Oxyane Végétal
Jérôme LABORDE



OXYANE
VÉGÉTAL



OXYANE
ÉLEVAGE

GROUPE
OXYANE



OXYANE
ALIMENTAIRE



OXYANE
GRAND PUBLIC



OXYANE
MACHINISME



Directeur Oxyane Végétal
Jérôme LABORDE



Supply Chain
Corine CHABANAT



**Responsable Sécurité
Environnement
sites SEVESO**
Yann GILBERTON

PLATEFORMES PHYTOSANITAIRES

INTERRA LOG



Directrice de Site
Sophie BAYLE



Responsable de Site Logistique
Christophe TRUFFIER

CEREGRAIN DISTRIBUTION



Supply Chain
Corine CHABANAT



Responsable de site logistique
Gilles RAPHAEL

PLATEFORMES ENGRAIS



Responsable des plateformes
Emmanuel DRUGET

ENGRAIS SUD VIENNE RHONE SAONE ENGRAIS



Responsable site logistique
Grégory MARSALLON



Responsable des plateformes
Emmanuel DRUGET



2 – Présentation de l'entreprise

Interra Log



- Site **Seveso** seuil haut, certifié **ISO 14001**, (politique sécurité visant la prévention des pollutions, la maîtrise des situations de danger et des risques d'accidents majeurs).
- d'une superficie de **14 000 m²** de stockage couvert et d'une capacité de **22 000** palettes (800x1200).
- Site idéalement situé avec une connexion immédiate avec les axes routiers de l'agglomération lyonnaise.
- InTerra Log bénéficie de 50 ans d'expérience au service des entreprises de la chimie et de l'agropharmacie.

Interra Log

Nos marchés



Nos prestations

Prestations d'entrepôt central

- Stockage et gestion des stocks,
- Echanges de données informatisées,
- Préparation des commandes (picking, décolisage, traçabilité des lots...)
- Gestion des processus par radiofréquence,
- Organisation des transports
- Livraison dans les délais

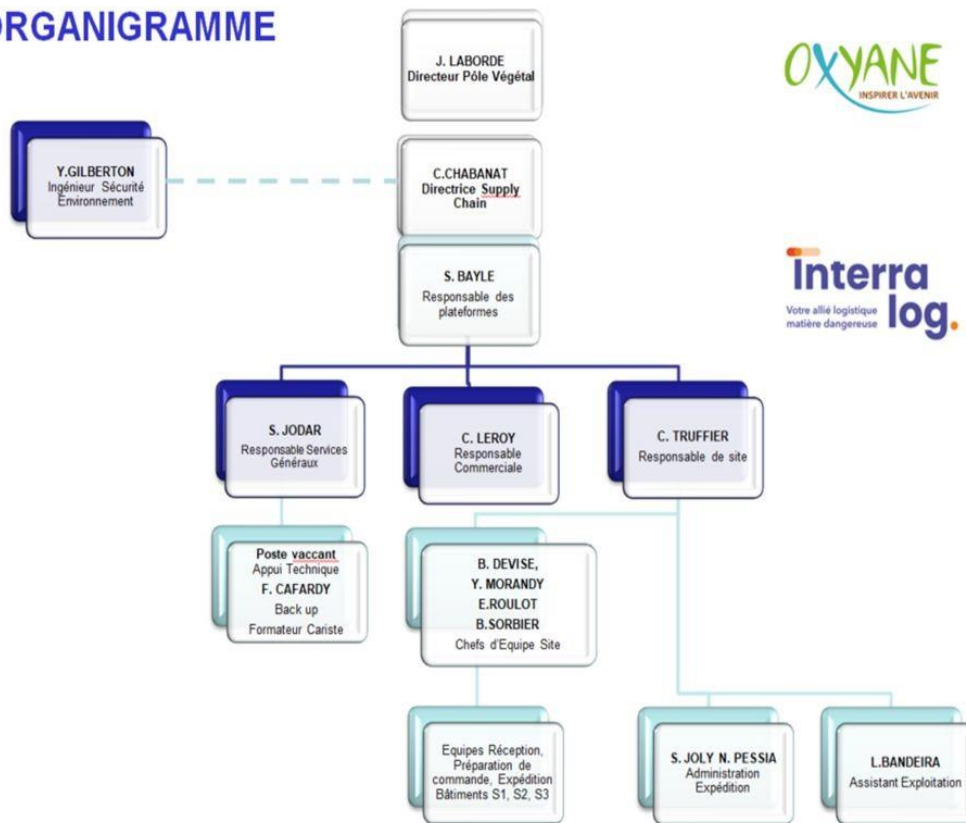


Equipe



Une équipe de collaborateurs à votre service qui apporte toute son expertise pour vous proposer des solutions flexibles et des prestations adaptées à vos besoins.

ORGANIGRAMME



3 – Situation réglementaire

❖ Principaux arrêtés préfectoraux

- Arrêté préfectoral du 22 mars 2022 portant sur les modifications du projet d'extension du site
- Arrêté Préfectoral du 31 Mai 2007 portant sur la Création Commission suivi site (5 arrêtés complémentaires dont le dernier en 2017)
- Plan ORSEC Plan Particulier d'Intervention PPI (version n°4 de Janvier 2015) approuvée par arrêté le 12 mai 2015 et prorogé par arrêté préfectoral en date du 28 décembre 2021

❖ Principaux arrêtés ministériels

- Arrêté du 4 octobre 2010 relatif à la prévention des risques accidentels au sein des installations classées pour la protection de l'environnement soumises à autorisation
- Arrêté du 26 mai 2014 relatif à la prévention des accidents majeurs dans les installations classées mentionnées à la section 9, chapitre V, titre Ier du livre V du code de l'environnement

❖ POI / PPI

- *plan d'opération interne (exploitant)*
- *plan particulier d'intervention (préfet)*

	Niveau	Nature de l'incident	Intervention des services publics	Direction des Opérations
Périmètre de Sécurité : 370 m incendie généralisé (fumées toxiques <30m de hauteur)	I	Sinistre pris en compte par les secours internes (extincteurs ou RIA).	Sans intervention de Secours Publics La DREAL et les pompiers sont alertés pour information	Chef d'établissement ou son représentant.
	II	Sinistre entraînant la mise en œuvre de l'extinction automatique dans une ou plusieurs cellules de stockages et l'intervention des secours externes.	Mise en alerte des moyens externes. Intervention des moyens prévus dans le P.O.I. L'exploitant demande l'intervention des Secours Publics Déclenchement de la cellule de crise, la DREAL, la Préfecture et gendarmerie sont alertées	Directeur des Opérations de Secours (DOS).
	III	Incendie généralisé ou susceptible de le devenir, entraînant des conséquences à l'extérieur du site.	Déclenchement du P.P.I. Intervention des moyens de protection générale des populations	Préfet
Périmètre réfléchi (fumées d'incendie en hauteur)	IV	L'étude de danger précise que les effets liés aux fumées d'incendie, dans les conditions de dispersion les plus défavorables, sont potentiels entre 140 et 220 m de hauteur par rapport à l'altitude de l'établissement jusqu'à une distance de 6800 mètres . En fonction du dimensionnement et de l'évolution du sinistre, de l'analyse des enjeux au-delà du périmètre réflexe, du retour du réseau de mesures relatives à la toxicité des émissions, le Préfet peut modifier le périmètre d'application des mesures d'information et de protection des populations dans la zone sous le vent sur une distance pouvant aller jusqu'à 6800 m.		

❖ Moyens de protection

Moyens de lutte incendie internes	Localisation
Détecteurs incendie + télésurveillance + intrusion	Tout le site
Alarme locale et reportée	Tout le site
Portes coupe-feu	S2 et S3
Caméras infra rouge de surveillance	Tous les bâtiments
Haut foisonnement	Bâtiment S3
Sprinklage avec confinement par emplacement (48 000 têtes de sprinklage)	Bâtiment S2
Réserve en eau avec générateur de secours	1500 m3
Extincteurs / RIA (formation du personnel)	Tous les bâtiments
Poteaux incendie	1 sur site et 2 à l'extérieur

Situations d'urgence et Accidents

- **Sur l'année 2023, aucun accident remonté. Un exercice Plan Opération interne (POI)**

- **Exercice du 30 Novembre 2023**

Exercice sur le site d'INTERRA LOG sur le scénario d'incendie sur les quais d'expédition de matières dangereuses.

Les pompiers ont déployé des moyens d'extinction afin de tester mes moyens opérationnels.

L'objectif de l'exercice était de tester tous les intervenants de l'exploitant aux services de secours.

- **Exercice mis en place tous les ans (POI ou PPI)**



Audits et Revues de Direction

➤ Audits Système de Gestion de la Sécurité

Un audit sur le Système de Gestion de la Sécurité est réalisé chaque année. Des actions correctives sont prises en compte et les axes stratégiques sont déployés lors des revues de direction.

➤ Revue de direction

Une revue de direction est réalisée 2 fois par an avec la direction du pôle végétal afin de prendre les décisions concernant la stratégie sur l'ensemble des sites SEVESO du groupe et de valider les investissements en accord avec la politique du groupe. Les dernières revues:

Revue de direction du 06 Avril 2023

Revue de direction du 31 octobre 2023

Actions mises en œuvre pour la réduction des risques

Depuis la dernière commission, les principaux investissements permettant de réduire les risques sont les suivants:

Investissements réalisés	Objectifs	Coûts engagés	Etat
Installation poste de garde - clôture - vidéosurveillance interne et externe	Amélioration SÛRETÉ du site	460 000 €	Mise en place en 2019
Remplacement des racks et réseau sprinklage	Amélioration de la sécurisation incendie	3 800 000 €	Réception en 2022
Remplacement mousse haut foisonnement sur le bâtiment S3 et sprinklage	Amélioration de la sécurisation incendie	En cours de chiffrage	En cours
Mise en place de vannes de sectionnement eaux pluviales	Amélioration de la sécurisation incendie	En cours de chiffrage	En cours



**Merci de votre
attention**